

B. 34
Joseph
Pierre
Emile
Boisvert

Paroisse de Saint-Jean 12
Le cinq tout mil neuf cent
nous curé sous ord. ne' avon
baptisé, Joseph, Pierre, Emile, ni
le premier de ce mois, fils légi-
time de William Boisvert
cultivateur et de Léa Desjardins
de cette Paroisse. Le
parrain a été Pierre Ragerin
et la marraine Délia Sou-
geon, qui ont signé avec
nous; sauf le parrain qui a déclaré
ne savoir signer. Acte fait.

B. 35
Marie,
Jeanne
Alcée
Raby.

+ Délia Sougeon
William Boisvert P. Paroissien
Le cinq Octobre, mil neuf cent,
nous curé sous ord. ne' avon
baptisé Marie, Jeanne, Alcée, nié
la fille, fille légitime de l'homme
Raby, cultivateur et de Thérèse
Lefebvre, de cette Paroisse. Le
parrain a été Alceie Lefebvre
et la marraine Eudoxie Daoust
qui seule a signé avec nous.
Acte fait.

1870
Raby
Sourangeau
+
Blanc Raby.

Eudoxie Daoust P. Paroissien
Le huit Octobre, mil neuf cent, vu la
publication d'un bande mariage
faite par nous, au prône de notre messe
paroissiale; vu la dispense des
deux autres bans, accordée par
nous en vertu d'un pouvoir
nous concédé par Mgr. G. F.
Durhamel, archevêque d'Ottawa;
vu encore la dispense du
troisième degré égal, de consan-
guinité, en ligne collatérale,
accordée par Mgr. G. F. Durhamel